

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 24 Novembre 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 18 de ce mois, a nommé M. Jean-Baptiste Aune, Chancelier du Consulat de Monaco à Nice.

NOUVELLES LOCALES

Condamnations prononcées par le Tribunal Supérieur dans son audience du 19 novembre 1891 :

Jean-Baptiste Diotti, né en 1832, Italien, 48 heures de prison, pour mendicité.

François Gatti, né en 1852, Italien, 16 francs d'amende, pour détention dans son magasin d'un appareil inexact servant au pesage.

César Moretti, né en 1857, Italien, 8 jours de prison, pour coups et blessures volontaires (par défaut).

François Edieu, né en 1832, Français, 24 heures de prison, pour mendicité.

Jean-Baptiste Giordanengo, né en 1852, Italien, 24 heures de prison, pour mendicité.

Louis Benetello, né en 1846, Italien, 8 mois de prison, pour vol (avait déjà subi trois condamnations).

Beaucoup de nos lecteurs ignorent, sans doute, qu'il existe, à l'entrée du Casino, un tronc destiné à recueillir les offrandes pour le Bureau de bienfaisance de la Principauté qui, en dehors des misères exclusivement locales et relativement fort rares, vient en aide aux familles d'ouvriers étrangers, français et italiens notamment, trop nombreuses pour que le travail du père suffise à leur entretien, ou qui, privées de leur chef, sont dépourvues de toute ressource.

Nous recommandons ce tronc à la charitable attention de nos hôtes d'hiver.

Sainte-Cécile a été fêtée cette année avec une touchante unanimité par les musiciens de la Principauté.

Samedi soir, les artistes de l'orchestre se sont réunis en un banquet à l'hôtel Prince de Galles, sous la présidence de leur chef, M. Arthur Steck.

Le lendemain, les Sociétés Philharmonique et Chorale ont assisté, à 9 heures du matin, à la Cathédrale, à une messe dite par M^{sr} Ramin.

Au cours de l'office, la Société Philharmonique, sous la direction de M. Testa, a exécuté les prières du *Serment* et de *Moïse*, la Société Chorale a chanté deux chœurs de circonstance.

Dans la journée ont eu lieu deux banquets : l'un, celui de la Philharmonique, à midi, à l'hôtel des Etrangers ; l'autre, celui de la Chorale, à l'hôtel Prince de Galles, le soir.

L'union la plus parfaite a caractérisé ces joyeuses agapes qu'ont couronnées de nombreux toasts à nos Souverains, à la Principauté et à la prospérité de nos associations musicales.

La Société Chorale s'est fait entendre dimanche après-midi sur la place d'Armes, de 3 heures à 4 heures et demie. Ce petit concert improvisé, pour la Sainte-Cécile, a attiré de nombreux promeneurs.

Notre orphéon a été très applaudi après l'exécution des morceaux suivants portés au programme :

Tableaux champêtres ; Le Crépuscule ; Hymne à l'harmonie ; Le Retour au Village.

Une très belle cérémonie religieuse a eu lieu dimanche matin à l'église Saint-Charles, en l'honneur de Sainte-Cécile.

Outre la maîtrise, trois artistes étrangers prétaient leur gracieux concours à cette fête. M^{lle} Mazzoleni, une cantatrice de très grand talent, MM. Maurizio et Samuel.

A la grand'messe M^{lle} Mazzoleni a fait entendre le *Motet* à Sainte Cécile, de Marius Perla, et l'*Agnus Dei* de Mozart ; aux vêpres, l'*Ave Maria* de Gounod et un autre morceau : *Cantantibus organis Cæcilia*.

Samedi soir a eu lieu la réouverture des salons du Café Riche, galerie Charles III, à Monte Carlo. A cette occasion, un punch, qui a réuni à dix heures une foule d'invités, avait été offert par les propriétaires de ce bel établissement.

M. Noël faisait les honneurs de la soirée et s'en acquittait avec une courtoisie à laquelle chacun rendait hommage.

L'orchestre des tziganes s'est fait entendre pendant la durée de cette fête intime.

A l'entrée des salons, un magnifique ours noir, qu'on aurait pu croire vivant tant il était naturellement posé, tendait aux invités une tirelire où chacun déposait son offrande. Cette façon originale de solliciter la charité a eu un plein succès. La tirelire a été le lendemain gracieusement envoyée par M. Noël à M^{me} la baronne de Farincourt en la priant d'en accepter le contenu pour les pauvres.

M^{me} de Farincourt y trouva 264 francs 10 centimes, qui seront distribués conformément au désir exprimé par M. Noël.

Un accident s'est produit vendredi vers les 4 heures de l'après-midi, sur la route de Nice à Monaco, à quelques mètres de la gare d'Eze.

Un charretier qui, probablement, était assis sur le devant de son véhicule, est tombé, et les deux roues lui ont passé sur la jambe et le bras droits.

M. Cagnet, employé à la glacière des Alpes-Maritimes, qui se trouvait sur les lieux, s'est porté au secours du malheureux charretier et l'a transporté, avec l'aide d'une autre personne, à l'Hôtel-Dieu de Monaco, où le blessé a été immédiatement admis sur l'ordre de S. Exc. le Gouverneur Général et de M. le Comte Gastaldi.

Le malheureux y est mort le lendemain.

Jeudi 26 Novembre 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
1^{er} CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STECK

Symphonie Italienne..... Mendelssohn
A. Allegro vivace. — B. Andante con moto.
C. Con moto moderato. — D. Saltarello presto.

Ouverture de *Tannhauser*..... R. Wagner
Andante et variations du 5^e *Quatuor*..... Beethoven
Ballet d'*Ascanio* (1^{re} audition à Monte Carlo)..... Saint-Saëns

I. Entrée du maître des jeux — II. Vénus, Junon et Pallas — III. Bacchus et les Bacchantes — IV. Apparition de Phébus — V. Phébus, prenant sa lyre, évoque l'Amour — VI. L'Amour fait apparaître Psyché — VII. Variation de l'Amour — VIII. Le Dragon des Hespérides apporte la pomme d'or — IX. Final.

Marche Hongroise de la *Damnation de Faust*..... Berlioz

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une dépêche de Bastia nous informe que deux barques de pêcheurs viennent de prendre, en une seule journée, dans l'étang d'Urbino, appartenant à MM. Gavini, dix mille kilos de dorades dont la plus petite pèse deux kilos. Cette énorme quantité de poissons ne pouvant être consommée sur le marché local, il en a été expédié à Nice et à Marseille.

Toulon. — La direction des constructions navales du port de Toulon fait procéder à d'intéressantes expériences avec une chaloupe l'*Etincelle*, actionnée au moyen de l'électricité.

Chaque jour, depuis une semaine environ, ce petit navire traverse la rade, et sa vitesse est telle qu'elle laisse derrière elle tous les autres bateaux fonctionnant à la vapeur.

Deux caisses renferment les accumulateurs, et une petite machine fait mouvoir l'arbre de couche. On n'aperçoit, puisqu'il n'y a pas de combustible, ni cheminée, ni chaudière, et la légère chaloupe glisse sur l'eau sans bruit ni fumée comme un bateau-fantôme.

Cannes. — Une Exposition internationale aura lieu à Cannes pendant les mois de janvier, février, mars et avril 1892 ; la date de l'ouverture officielle sera fixée ultérieurement.

L'Exposition comprendra tous les produits de l'industrie, du commerce, des beaux-arts, de l'agriculture et de l'horticulture.

Elle se tiendra dans des galeries expressément construites, rue Oustinoff, entre la rue d'Antibes et la promenade de la Croisette, à proximité du Cercle Nautique.

Tous les exposants qui doivent participer à l'Exposition internationale de Cannes devront faire parvenir leur demande d'admission au commissaire général de l'Exposition avant le 10 janvier.

N'y seront admis que les fleurs coupées, les bouquets, les corbeilles, les plantes d'ornement, de pleine terre et de serre. Tous autres produits, tels que fruits, légumes, seront refusés. Il sera mis à la disposition des exposants qui en feront la demande, des massifs dans le jardin et des tables ou des gradins dans l'intérieur des galeries. Ces galeries auront un développement de 150 mètres et seront disposées en fer à cheval, avec un dôme au centre. Tous les objets concourant à l'ornementation, tels que statues, poteries, bancs, chaises et tables de jardin, grottes, etc., pourront y être installés par les exposants. Les

horticulteurs, qui feront la demande de massifs, seront chargés à leurs frais de leur ornementation.

Des prix en espèces seront attribués aux exposants de fleurs et de plantes d'ornement. Dans une prochaine séance, la commission déterminera le montant de ces prix et le nombre de séries, qu'il s'empressera de faire connaître. Les horticulteurs qui désirent de plus amples renseignements sont priés de s'adresser au siège du comité, à la mairie, où ils pourront également consulter le plan général d'installation de la future exposition florale.

Nice. — Nous croyons devoir prévenir le public, que de fausses pièces de cinq francs, au millésime de 1875, à l'effigie du roi de Grèce, circulent en ce moment.

— Le comité, dans sa séance du 6 courant, a décidé que l'Exposition florale qu'il organise aura lieu les 7, 8, 9 et 10 avril prochain, sur la place Anglicane et le terrain attenant, qui a été gracieusement mis à sa disposition par M. Baquis.

L'exposition sera exclusivement nationale. Exceptionnellement, les jardiniers de Monaco pourront y prendre part.

— La fameuse question des courses est enfin terminée. Les membres de l'ancien comité de Nice viennent de donner leur démission et une nouvelle Société va être constituée, ayant à la présidence M. Edmond Blanc. Le bail du terrain de l'hippodrome du Var, consenti par l'Etat en faveur de M. Bouttau, sera cédé à la nouvelle Société.

La nouvelle Société, dès son installation, s'occupera d'arrêter le programme des courses, et tout fait présumer que les réunions du Var seront données aux époques suivantes : 11, 14, 17 et 19 janvier.

— M. Blondin, le dévoué organisateur des courses de Nice, est parti vendredi pour Paris afin de régler définitivement toutes les questions qui se rattachent à cette réunion sportive. Le programme, si impatiemment attendu par les sportsmen et les propriétaires de chevaux, paraîtra dans quelques jours.

Menton. — M. Silvio Agliani, le directeur de la Caisse de crédit, est nommé vice-consul de Roumanie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le séjour des grands-ducs de Russie, à Paris, a été très fêté par les personnes honorées de leur amitié. Le deuil de la cour de Saint-Pétersbourg ne permet pas les grandes réceptions, et les réunions auxquelles nous faisons allusion conservent un caractère de demi-intimité. Le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir, le grand-duc Alexis, le duc et la duchesse de Leuchtenberg ont dîné, cette semaine, chez le baron de Mohrenheim. Le dîner a été suivi d'une réception par invitation. M. et M^{me} Febvre ont joué *Histoire du vieux Temps*, comédie en un acte, en vers, de M. Guy de Maupassant, avec musique de M. Febvre, exécutée par le violoniste M. Maître et le pianiste M. Perron. Les *Brebis de Panurge*, de Meilhac et Halévy, ont été interprétées par M. Febvre, M^{lles} Barbet et Ludwig.

Le grand-duc Alexis, le duc et la duchesse de Leuchtenberg ont chassé chez M. Michel Ephrussi, à Sivry : le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir ont passé une journée chez la marquise de Jancourt, au château de Presles. Ils ont assisté à une grande chasse donnée en leur honneur par le comte de Greffulhe, à Bois-Boudran, dans les tirés de la Grande-Commune. Au tableau, 916 pièces dont 861 faisans et 40 chevreuils. Le soir, dîner de vingt-six couverts. Pendant le repas, l'orphéon de Nangis a chanté, en russe, l'*Hymne Russe*.

La plus originale des distractions qui aient été offertes aux grands-ducs Wladimir et Alexis a été une visite dans les repaires de Paris, sous la direction de M. Rosignol, brigadier de la sûreté. Leurs Altesses Impériales, accompagnées du duc de Morny, du comte Louis de Turenne, du prince Obolensky, de M. Niloff et du docteur Robin, ont visité le cabaret du père Lunette, d'autres cabarets borgnes, les bals excentriques, les musettes les plus mal fréquentées et quelques cafés chantants originaux. Les grands-ducs et leurs compagnons, qui avaient revêtu des costumes de circonstance, se sont beaucoup divertis. Les endroits qu'ils ont visités étaient d'ailleurs remplis d'hommes de police, et le seul danger pour les princes était d'être reconnus. Ce qui leur est

arrivé dans un café concert de Montmartre. Tous les spectateurs les ont salués avec déférence, et ils ont été obligés de se retirer précipitamment, juste au moment où l'orchestre, composé d'un piano et de deux ou trois instrumentistes, allait exécuter l'*Hymne Russe*.

J'ai eu la bonne fortune, il y a longtemps, d'assister à une promenade analogue, en compagnie d'une altesse royale bien connue du Paris qui s'amuse, et j'en ai conservé d'amusants souvenirs. Dans un certain bal, c'étaient les dames qui offraient des rafraîchissements aux cavaliers ; l'une d'elles, séduite par le grand air du prince, nous offrit un « saladier » de vin à la Française. Le prince accepta et voulut payer ; au moment où il mettait les mains dans son gousset pour en tirer son porte-monnaie, le chef de la sûreté qui nous faisait les honneurs de l'établissement lui dit tout bas : « Prenez garde ! vous allez trahir votre incognito. » La phrase avait même une allure moins académique et le prince en a beaucoup ri. Les grands-ducs de Russie, qui ont également visité les bouges de Londres, ont trouvé que le monde interlope, à Paris, était moins lugubre que dans la capitale de l'Angleterre, où les chiffonniers portaient généralement des habits noirs râpés. En France, les haillons sont des loques provenant d'habits de travailleurs, et la misère n'a pas, comme chez nos voisins, un caractère professionnel. On mendie par accident et non par carrière.

Les rentrées à Paris continuent.

M. Gavini de Campile, l'ancien préfet de Nice sous le règne de Napoléon III, vient de se réinstaller dans son élégant hôtel, et M^{me} Gavini de Campile va inaugurer ses réceptions. La marquise de Brou et sa fille, la marquise de Saint-Paul, ont donné un grand dîner dans leur belle résidence de la rue de l'Université. Après le dîner, concert par M^{me} Krauss, M. et M^{me} Diemer, MM. Hasselmans, Caselles, Plançon, Benjamin Godard et la marquise de Saint-Paul, qui est une virtuose du piano. La comtesse d'Argy vient de commencer la série de ses dîners hebdomadaires dans son hôtel de la rue de Lille. La baronne Scotti, qui vient de passer trois mois en Autriche, est de retour à Paris et aura, comme grande cantatrice mondaine, le même succès que l'année dernière. M. et M^{me} Georges de Montgomery, venant de Menton, sont réinstallés dans leur hôtel de la rue de Brignole. Ils ont acheté, au cap Martin, un terrain sur lequel ils vont faire construire une villa.

Le grand mariage espagnol du duc de Montellano avec M^{lle} Charlotte de Escandon a été célébré en grande pompe à la chapelle du Sacré-Cœur, rue de Varennes. La reine Isabelle avait pris place sur une estrade à côté du maître-autel. M^{gr} Ferrata, nonce apostolique, a donné la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie religieuse, M^{lle} Dolorès Barron a reçu les parents et les amis des deux nouveaux époux, dans son hôtel de la rue de Beaujon. Le duc et la duchesse de Montellano sont partis le soir pour aller passer deux semaines au château de Dave.

Le mariage de M. Nicolas Ristitch, premier secrétaire de la légation de Serbie en France, fils aîné de M. Ristitch, premier régent du royaume de Serbie, avec M^{lle} Joséphine Oyague, a été célébré à l'église Saint-Pierre-de-Chaillet et à l'église orthodoxe de la rue Daru.

Au temple israélite de la rue de la Victoire, mariage de M. Albert Wahl, ingénieur des constructions navales, avec M^{lle} Hélène Porgès.

La comtesse de Callac ouvrira, le 1^{er} décembre, ses salons de la rue de Varennes par une grande matinée donnée à l'occasion du mariage prochain de sa fille avec M. de la Broise.

Les théâtres renouvellent à l'envi leur répertoire.

La Comédie-Française a donné une adaptation de Shakespeare par M. Paul Delair, la *Mégère apprivoisée*, qui a été un grand succès et dont l'interprétation est hors ligne, grâce aux trois Coquelin, à M^{lle} Marsy, à M^{lle} Muller, à MM. Laugier, Leitner et Berr. *Pincès*, de M. Albert Millaud, n'a eu qu'un succès d'estime au théâtre des Variétés, malgré l'incontestable talent de MM. Baron, Cooper, Lassouche ; de M^{me} Marie Magnier et Lender.

De même, au théâtre du Palais-Royal, *Monsieur l'abbé*, comédie de MM. Meilhac et Saint-Albin, n'a point paru être dans son cadre, malgré le tact exquis de M. Daubray et de M^{me} Chaumont, très bien secondée par MM. Calvin et Raymond, M^{me} Lavigne et M^{lle} Yahne, une comédienne de grand avenir.

Signalons, en terminant, l'*Année Franco-Russe*, très amusante revue de MM. Milher et Numès, bien montée par le directeur du théâtre de Cluny.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs le succès toujours croissant du *Guide Alberty*. Ce succès est des plus francs. Il est curieux de noter l'idée mère de ce livre pratique et les moyens par lesquels il a atteint, en trois ans, sa réputation universelle.

Avant l'institution du *Guide Alberty*, il est notoire que : 1^o Les guides avaient été écrits pour un seul pays, une seule ville, une seule station thermale ; 2^o Aucun guide n'avait été fait au point de vue général des endroits en vogue sur tous les points du globe ; 3^o Tous les guides se vendaient d'un à douze francs.

Comme résultat de ces trois faits, le touriste intelligent voyageant à travers différentes villes ou stations se voyait obligé de se procurer, à grands frais, toute une bibliothèque de guides contenant des « notices historiques » et des « itinéraires » savants — dont il n'avait que faire.

La *publicité* de ce genre de guide était triplement fermée : 1^o Par l'obligation dans laquelle se trouvait le voyageur d'aller dénicher ce guide dans l'arrière-boutique d'un libraire ; 2^o Par le prix, souvent très élevé, qu'il fallait payer ce guide ; 3^o Par le rayon d'action forcément restreint de ce guide limité à une seule localité.

Après s'être rendu compte des côtés défectueux du guide « vieux jeu », notre distingué confrère M. C. Bertie-Marriott (Alberty) eut l'idée ingénieuse de faire un guide international en langue française — la langue claire et universellement comprise — à l'usage de tous les voyageurs de la classe aisée et intelligente pour lesquels le luxe est devenu une nécessité et le temps plus précieux que l'argent.

Indiquer à ces voyageurs, désireux d'aller partout, au plus vite et par le plus court, aussi bien à leurs plaisirs qu'à leurs affaires, les stations thermales, balnéaires climatiques les plus en vogue ; attirer l'attention de ces touristes sur les meilleurs hôtels, casinos, restaurants, cafés et magasins des principaux rendez-vous de l'élite de la société en Europe et, au besoin, dans les autres parties du monde ; mettre le voyageur à même de se reconnaître rapidement, utilement et agréablement, tout en lui facilitant le moyen de cueillir le bibelot d'art ou le produit savoureux de chaque endroit ou s'arrête le *Rapide* ; remplacer auprès du touriste l'ami, le cicerone et le courrier (pas celui d'aujourd'hui mais celui du temps des diligences) indicateur des bons coins et des bonnes occasions — telle a été l'idée mère du *Guide Alberty*.

L'expérience faite et refaite, deux fois par an, pendant trois années consécutives, démontre que l'idée était non seulement réalisable, mais aussi parfaitement pratique.

A cette innovation, M. C. Bertie-Marriott en a ajouté une autre non moins importante.

Le *Guide Alberty*, unique en son genre, est offert *gratis* dans toutes les stations en vogue sur le parcours des trains rapides et grands express européens. Avec l'autorisation spéciale et par les soins vigilants de la compagnie du *South Eastern Railway*, le *Guide Alberty* est distribué gratuitement aux voyageurs faisant la traversée de Paris à Londres et de Londres à Paris *via* Boulogne et Folkestone et Calais-Douvre. Avec l'autorisation de la Société de la Tour Eiffel, ce livre se trouve sur toutes les tables de la brasserie de la première plate-forme — il est également offert par la Société des bains Turco-Romains du Hammam à sa clientèle d'élite, composée des millionnaires de tous les pays du monde.

Le *Guide Alberty* n'est pas déposé simplement dans le salon de lecture d'un hôtel. Il est mis dans *chaque chambre*, sur la planche de la cheminée, afin que chacun puisse s'en offrir la lecture avant de souffler sa bougie et que chacun puisse l'emporter en quittant l'hôtel.

Le *Guide Alberty* ne peut être vendu. Partout les voyageurs sont invités à considérer le guide et les excellentes cartes qu'il renferme comme leur bien.

A Calais, à Aix-les-Bains, à Biarritz, à Nice, à Dieppe, à Londres, Berlin, Genève, Marseille, Vienne, au Havre, etc., etc., voire, en Algérie, au Caire et à Alexandrie, les meilleurs hôtels distribuent le guide gratuitement à leur clientèle.

N'est-il pas clair que cette façon de répandre le guide donne la plus légitime satisfaction au commerçant, en lui permettant de contrôler par lui-même la mise en

circulation de son annonce dans tous les endroits signalés à son attention par l'administration du Guide ?

Ajoutons que l'auteur est un touriste expérimenté. Il sait quels sont les goûts et les préférences des voyageurs, notamment ceux des Anglais et des Américains parmi lesquels il a longtemps vécu et avec lesquels il est en relations suivies.

Il a réussi à éviter le côté dictionnaire avec les phrases poncives et descriptions minutieuses des guides anciens et modernes, véritables labyrinthes dans lesquels on se perd plus souvent que dans les villes où les auteurs de ces guides ont la prétention de nous montrer le chemin.

FAITS DIVERS

Découvertes archéologiques :

M. Gaston Le Breton, directeur du musée d'antiquités de la Seine-Inférieure, vient de mettre à découvert, au cours de fouilles qui ont lieu dans la forêt avoisinant Saint-Saëns, les ruines d'un temple quadrangulaire et complètement isolé, qui paraît dater du II^e ou III^e siècle et était consacré à Vénus Anadyomène.

— Dans l'Isère, des maçons, travaillant aux nouveaux fonts baptismaux de l'église historique Saint-Maurice, à Vienne, ont découvert un squelette qu'on croit être celui de Boson, roi de Provence, fils de Théodoric I^{er} et beau-frère de Charles le Chauve, mort à Vienne en l'année 888.

Son épitaphe est du reste à côté du mausolée, qui se trouvait, ainsi que son corps, jusqu'au XIII^e siècle dans le chœur de Saint-Maurice.

Une partie de cette église est aujourd'hui démolie.

— Des ouvriers, en faisant des réparations dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Lugano (Italie), ont mis à découvert trois grandes fresques anciennes représentant la *Fuite en Egypte*, l'*Adoration des mages* et une *Présentation de Jésus au Temple*, qui semblent appartenir à l'école de Léonard de Vinci.

Une note de M. Grablowitz dans les *Acta dei regi Lincei* donne le résultat d'intéressantes observations sur les marées de la Méditerranée et de l'Adriatique.

Elle conclut que l'amplitude de la marée est très différente selon les localités sur toute la côte occidentale de l'Italie, de Gênes à la Sicile, la marée arrive à la même heure, 8 heures après le passage de la lune au méridien de Rome. La mer Ionienne et la mer Adriatique ont un mode différent de se comporter sous l'action lunaire, les amplitudes et l'heure des marées y diffèrent de celles du bassin de la mer Tyrrhénienne. Dans notre bassin, ce sont les côtes d'Afrique qui ont les plus fortes marées : 122 centimètres à Sfax et 183 à Djerba, au lieu de 2 et 22 centimètres sur la côte Italienne.

La plus grande chute d'eau du monde vient d'être découverte à la Nouvelle-Zélande. Les difficultés de ses abords formés par des montagnes, des glaciers et des lacs d'un pittoresque achevé, expliquent les raisons qui l'on fait ignorer jusqu'à présent. Cette chute tombe d'une hauteur de 600 mètres. Comme hauteur, elle n'occuperait que le troisième rang, mais comme volume d'eau elle est au premier. La chute la plus élevée est celle du Iosemite en Californie, qui a 750 mètres ; vient ensuite celle d'Oréo, dans le massif du Mont-Rose, en Suisse, avec 720 mètres de hauteur. Les Pyrénées en possèdent une qui vient immédiatement après celle de la Nouvelle-Zélande, tombant d'une hauteur de 420 mètres.

Un véritable phénomène viticole s'est produit cette année à Gaillac (Tarn), où l'on a constaté chez un viticulteur la présence d'un pied de vigne en treille qui ne porte pas moins de douze cent quatre-vingt-sept grappes de raisin.

Cette souche prolifique est âgée de dix ans.

Il n'y a qu'une treille en serre qui produise plus encore que celle de Gaillac, c'est celle d'Hampton-Court, ville d'Angleterre, située à 19 kilomètres de Londres.

Elle n'a pas moins de 43 mètres de long.

L'unique cep qui la compose a été planté, il est vrai, en 1768 ; il a maintenant 110 pieds anglais de long, et

sa tige, élevé à 3 pieds au-dessus du sol, mesure encore près de 30 pouces de circonférence,

Son fruit est tellement abondant que certaines années il a produit plus de deux mille cinq cents grappes.

Détail curieux : ce raisin est exclusivement réservé à la table de la reine d'Angleterre.

VARIÉTÉS

Les Meules Antiques

L'usage de la meule pour écraser le grain remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens, fort compétents en matière agricole, employaient ce moyen à une époque fort ancienne. Du temps d'Homère, on faisait déjà usage de deux petites meules cylindriques en pierre très dure, mises en mouvement par des esclaves. Ce travail était long et fort pénible ; on dit que cent cinquante femmes étaient employées à moudre le grain à la cour d'Ithaque, qui se composait de cinquante individus.

A leur retour d'Asie, les Romains commencèrent à faire usage des moulins à bras ; c'était un dur travail, infligé souvent comme punition aux esclaves, aux prisonniers de guerre et aux criminels. Plus tard, ils employèrent la force des chevaux et des ânes. Suivant une peinture sur pierre découverte à Pompéi, nous voyons deux ânes placés sur les deux côtés du tableau ; sept génies complètent l'ensemble de la composition ; l'un d'eux se dispose à atteler un des ânes qui doit reprendre le travail. Voilà une scène qui confirme bien que ces animaux étaient employés par les anciens à tourner les moulins.

Le système pratiqué à Lutèce au temps de la domination romaine consistait en deux meules couchées ; la première, meule inférieure ou meule gisante, était concave, percée au centre d'un trou rond par lequel passait la farine qui tombait dans un récipient destiné à la recevoir. La meule supérieure ou meule courante, de forme convexe, était mise en mouvement à la force des bras. Elle broyait le grain sur la meule gisante.

Nombre de ces meules ont été recueillies à différentes époques dans le vieux sol de Lutèce. Dans une voirie qu'on a reconnue, il y a quelques années, rue du Cardinal Lemoine et faisant face à la rue Clovis, on trouva de nombreux fragments de meules hors de service. Le point où elles se rencontrèrent le plus communément fut la partie occupée par la population gallo-romaine, c'est-à-dire la butte Sainte-Genève. A cette époque, il y a lieu de croire que chaque famille avait ses moulins, qui, une fois hors de service, étaient abandonnés à la prochaine voirie ou décharge.

C'est à l'obligeance de M. Pointillier, entrepreneur de terrassements, et à son autorisation de pratiquer des recherches au milieu de ses travaux, qu'on doit la découverte de meules au milieu de décombres convertis en moellons pour la construction. Elles étaient enfouies à plus de cinq mètres au-dessous du pavé de la rue, appartenaient bien à l'époque indiquée déjà, et gisaient au milieu de tuiles romaines, de morceaux de poteries de toutes couleurs, telles qu'amphora ou cadus, vase de grande dimension de 0^m,02 d'épaisseur. Dans une fouille de Pompéi, on rencontra ce type de poterie servant d'enseigne à un cabaretier.

A propos de meules, disons que, dans des fouilles pratiquées à Pompéi, on fit la découverte, dans la boutique d'un boulanger, de pains bien cuits, rayés à leur partie supérieure, ayant 0^m,20 de diamètre. L'un d'eux portait le sigillum du fabricant, ainsi que cela se pratiquait encore à Paris il y a quarante ans. Sur un tableau (nature morte) trouvé dans ces mêmes fouilles, on reconnaît un pain rond, une volaille troussée pour la broche, une botte d'asperges, des crabes et des poissons. Enfin, une peinture décorative de salle à manger représente deux petits pains que les Romains appelaient *quadrae*. Voilà, certes, un menu tout moderne et qui vient affirmer que les anciens étaient fort experts en gastronomie.

Bien que la place nous manque pour entreprendre l'histoire des moulins de Paris depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, et la publication de documents fort curieux, nous dirons cependant quelques mots sur l'invention si précieuse des moulins à vent. Suivant quelques auteurs, il furent importés en France par les

croisés ; mais il est plus probable qu'ils nous vinrent du nord de l'Europe, où ils étaient en usage au huitième siècle, suivant un acte de cette époque.

Au douzième siècle, ils étaient connus en Angleterre.

En 1190, un abbé de Saint-Edmond fit abattre un moulin à vent bâti à Haberdon.

Saint Louis confisquait au profit du seigneur la farine de l'infortuné serf qui allait moudre hors du moulin seigneurial, et condamnait celui-ci à une amende ; mais on sait que les nobles et les ecclésiastiques n'étaient pas contraints de se servir du moulin banal. Au dix-septième siècle, cette banalité se nommait droit de moute. Quelquefois les rois accordaient au bourgeois des villes (comme une haute faveur) le droit de bâtir des fours. Enfin, l'exemption de moudre au moulin banal ne s'obtenait qu'à prix d'argent, versé tout de suite, ou consistant en une somme payable en rente annuelle.

La banalité seigneuriale était de deux mille pas géométriques et se nommait la banlieue du moulin (dix-septième et dix-huitième siècle). Le droit de banalité ne fut complètement aboli qu'en 1789.

Nous pensons que les moulins à eau ont été introduits à Paris postérieurement aux moulins à vent. Un des plus anciens était le moulin de Croulebarbe, situé sur la petite rivière de Bièvre ou des Gobelins ; il a laissé le nom de son propriétaire, Jean de Croulebarbe, à une rue et aux terres sur le flanc nord-ouest de l'antique mont Cétardus (13^e arrondissement). Dès 1214, il est fait mention de ce moulin, et en 1243 des vignes de ce seigneur.

Par une charte de 1105, le comte de Mortain autorise l'abbé de Savigny à construire des moulins à eau et à vent.

Il y a quelques siècles, les moulins étaient construits sous la direction d'un charpentier employant les connaissances routinières de ses pères ; il s'adjoignait un tailleur chargé des accessoires en fer habillant les meules ; il résulte de là que l'ancien système a peu changé depuis leur importation en France.

D'après ces diverses découvertes, il est certain que l'art de faire de la farine et de cuire le pain à Lutèce remonte à une haute antiquité.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e L.-F. CORDONNIER, notaire à Monaco
3, avenue de la Gare

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, les dix-neuf et vingt et un novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, monsieur ADOLPHE KARPOFF, cafetier à Monaco, a cédé à mademoiselle MÉLANIE-ANTOINETTE CARRIÈRE, commerçante, demeurant aussi à Monaco, tous les droits lui appartenant dans un fonds de commerce de brasserie, restaurant et hôtel meublé, exploité à Monaco, rue Grimaldi, 16, maison Chavanis, sous le nom de *Brasserie du Kremlin*.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition entre les mains de M^e Cordonnier, notaire, dans la huitaine, sous peine de déchéance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivés du 16 au 22 novembre 1891

| | | |
|---------------|---------------------------------------|--------|
| SAINT-TROPEZ, | b. Figaro, fr., c. Musso, | sable. |
| ID. | b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau. | id. |
| ID. | b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, | id. |
| ID. | b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, | id. |
| ID. | b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud | id. |
| ID. | b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard, | id. |
| ID. | b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. |
| ID. | b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| ID. | b. Indus, fr., c. Phion, | id. |
| ID. | b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |

Départs du 16 au 22 novembre

| | | |
|---------------|---------------------------------------|-----------|
| SAINT-TROPEZ, | b. Figaro, fr., c. Musso, | sur lest. |
| ID. | b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, | id. |
| ID. | b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, | id. |
| ID. | b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, | id. |
| ID. | b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud, | id. |
| ID. | b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard, | id. |
| ID. | b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. |
| ID. | b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| ID. | b. Indus, fr., c. Phion, | id. |

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME
DES
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

offerts par
L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Lundi 7 Décembre 1891

POULE D'ESSAI — 20 francs chaque. — Un pigeon à 25 mètres.
PRIX D'OUVERTURE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons à 24 mètres. Barrage à 25 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 9 Décembre

POULES

Vendredi 11 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX DE DÉCEMBRE (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. — Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 14 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.
PRIX DES GAULES. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. — Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons à 25 mètres. Barrage à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 16 Décembre

POULES

Vendredi 18 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
PRIX DES ALLOBROGES (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Lundi 21 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
PRIX DES CELTES. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons à 26 mètres. Barrage à 27 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 23 Décembre

POULES

Samedi 26 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
PRIX DES NOËL (Handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Lundi 28 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.
PRIX DES PHOCEËNS. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons à 26 mètres 1/2. Barrage à 27 mètres 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 30 Décembre

POULES

Samedi 2 Janvier 1892

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.
PRIX DES NORMANDS. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons à 27 mètres. Barrage à 28 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Lundi 4 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX DES SPELUGUES (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. — Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m.

Mercredi 6 janvier

POULES

Vendredi 8 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.
PRIX DES LIGURIENS. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons à 27 mètres 1/2. Barrage à 28 mètres 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Samedi 9 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. 1/2.
PRIX DES ARVERNES (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

ÉGLISE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

ORDRE DES OFFICES

du 1^{er} dimanche de l'Avent, 29 Novembre 1891, à la fin d'Avril 1892

DIMANCHES ET FÊTES DE PRÉCEPT

Messes basses à 6 heures et à 8 heures.

Grand'Messe à 9 heures et demie.

Dernière Messe à 11 heures.

A 3 heures et demie du soir : Vêpres et Salut.

PENDANT LA SEMAINE

Messes à 6, 7, 8 et 9 heures.

Le premier vendredi de chaque mois, à 5 heures du soir, Amende honorable au Cœur Sacré de Jésus, et Salut du T. S. Sacrement.

Monsieur le Curé de Saint-Charles et ses Collaborateurs sont à la disposition des fidèles pour entendre les confessions en langue française et en langue italienne, tous les matins, de 6 heures à 9 heures; les samedis et les vigiles des grandes fêtes, de 3 heures à 6 heures du soir.

Seront également à la disposition des fidèles :

Le R. P. EGLOFFSTEIN, pour entendre les confessions en langue allemande et en langue anglaise, tous les jeudis, de 4 à 5 heures de l'après-midi.

Et le R. P. CAISSE, en anglais, les premier et troisième samedis du mois et les vigiles des grandes fêtes, de 4 à 5 heures du soir.

ST. CHARLES' CHURCH (Monte Carlo)

Confessions in English be heard here from 4 to 5 P. M. on the 1st and 3rd Saturday of each month, and on the vigils of great feasts; besides, from 4 to 5 P. M. every Thursday. Any one wishing to go to confession out of the above mentioned hours will please give notice to the Parish Priest.

ORDER OF DIVINES OFFICES

ON WEEK-DAYS

Low Mass..... at 6, 7, 8, 9 A. M.

ON SUNDAYS & HOLIDAYS

Low Mass..... at 6, 8 A. M.

High Mass..... at 9 1/2 A. M.

Last Mass..... at 11 A. M.

Vespers and Benediction..... at 3 1/2 P. M.

On the first Friday of each month at 5 P. M. devotional Exercise in honour of the Sacred Heart of Jesus, and Benediction of the Blessed Sacrament.

ON ACHÈTE les TIMBRES-POSTE usés de la Principauté de Monaco à des prix très élevés.

31, rue du Milieu, Monaco

PROPRIÉTÉ A VENDRE

PAR LOTS OU EN TOTALITÉ

Située à Bon-Voyage, en face la Chapelle

S'adresser à M. Pierre SANGIORGIO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par vagon

DANS LES GARES DU DEPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DÉJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

MONACO — Située sur la plage du Canton — MONACO

PARC AUX HUITRES tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAINS DE MER

En vente à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, et chez GARNIER FRÈRES, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, à Paris: *De l'Égypte à la Méditerranée. Le Nil, le Soudan, l'Égypte*, par A. CHÉLU, ancien ingénieur en chef du Soudan égyptien, membre de la Société des Ingénieurs civils de France.

Ce beau volume, soigneusement imprimé dans le format in-8° jésus, orné de 68 planches et dessins dont trente-trois en couleurs et hors-texte, est un véritable ouvrage de luxe. Il a sa place marquée d'avance dans la bibliothèque de tous les ingénieurs, géographes, savants et en général de toute personne ayant voyagé en Égypte, ou qui se propose de parcourir cette contrée; ils y trouveront minutieusement décrit tout le cours du Nil entre les lacs équatoriaux et la Méditerranée. Prix broché : 20 francs.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Novembre | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | |
|--------------|--|-------|--------------|--------------|--------------|---|------|--------------|--------------|--------------|------------------------------|----------------|----------------------|------------------------------------|--|
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | | |
| 17 | 763.9 | 764.2 | 764.5 | 76.5 | 765.2 | 14.2 | 14.8 | 15.4 | 14.8 | 14.2 | 67 | E modéré léger | Nuageux, beau | | |
| 18 | 66.7 | 66.3 | 66.7 | 68.2 | 69.5 | 14.4 | 15.6 | 15.5 | 15.2 | 14.5 | 71 | Calme | Beau, nuageux | | |
| 19 | 71.5 | 71.1 | 70.8 | 70.5 | 70.2 | 15.2 | 16.9 | 16.5 | 16.2 | 15.4 | 79 | Calme | Beau | | |
| 20 | 68.3 | 67.2 | 65.4 | 64.8 | 64.5 | 15.6 | 16.2 | 16.6 | 16.2 | 16.2 | 78 | N E modéré | Beau, nuageux, pluie | | |
| 21 | 61.2 | 59.4 | 58.8 | 59.3 | 59.2 | 15.4 | 15.2 | 16.2 | 15.2 | 15.2 | 79 | Calme | Couvert, pluie, beau | | |
| 22 | 56.3 | 55.5 | 55.2 | 56.2 | 57.7 | 15.7 | 16.4 | 16.2 | 15.6 | 15.2 | 68 | O léger, fort | Beau | | |
| 23 | 58.7 | 58.1 | 57.7 | 58.4 | 58.6 | 14.5 | 14.2 | 14.4 | 14.2 | 14.2 | 80 | Calme | Couvert, pluie | | |
| DATES | | | | | | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | | | |
| TEMPÉRATURES | | | | | | Maxima | 15.4 | 15.6 | 16.9 | 16.6 | 16.2 | 16.4 | 14.5 | Pluie tombée : 20 ^{mm} 05 | |
| EXTRÊMES | | | | | | Minima | 11.3 | 11.7 | 12.5 | 12.5 | 12.2 | 11.7 | 11.6 | | |